



**AU CONSEIL COMMUNAL
DE ET A
1659 ROUGEMONT**

Rougemont, le 05 novembre 2014
N. réf : 100.101.01.01/JL/fa

Préavis N° 14/2014

<p align="center">DEMANDE DE CREDIT POUR L'ACHAT D'UN NOUVEAU VEHICULE POUR LE SERVICE DE LA VOIRIE</p>
--

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. OBJET DU PRÉAVIS

Le présent préavis a pour but de soumettre à votre Autorité une demande de crédit de CHF 148'420.50 pour l'acquisition d'un nouveau véhicule pour le service de la voirie.

2. PROBLÉMATIQUE

En date du 04 septembre 2003, le Conseil communal a accordé un crédit de CHF 127'000.- à la Municipalité pour l'achat d'un transporteur « Reform 880 S ». Après 10 ans de bons et loyaux services et près de 6'000 heures au compteur la Municipalité a décidé d'étudier la possibilité de le remplacer.

Dans ce but, elle a contacté divers fournisseurs afin de tester trois types de véhicules dans le cadre des travaux de réfection du chemin « Comborsin – Les Praz ». Ainsi les employés de la voirie ont eu l'occasion de tester les véhicules suivants :

- Reform Muli T10 X
- Aebi VT 450
- Aebi TP 420

3. CHOIX DU VÉHICULE

Le choix de la Municipalité s'est finalement porté sur le char « Aebi VT 450 Vario ».



Ce véhicule est équipé d'une transmission variable hydraulique progressive à répartition de puissance. Grâce à cet équipement, le conducteur n'a plus besoin de s'inquiéter de l'embrayage et la vitesse du véhicule peut être choisie de façon progressive au moyen d'un levier multifonction. Cet avantage n'est pas négligeable lors de travaux spéciaux tels que le salage ou la mise en place et l'enlèvement des perches à neige.

De plus, grâce à son empattement supérieur, l'utilisation de la grue, dont l'installation est comprise dans le prix ci-dessous, sera grandement optimisée.

4. OFFRE

L'offre, établie par M. Bernhard Mösching, de Château-d'Oex, se présente comme suit :

Total AEBI VT 450 Vario	CHF	204'556.00
TVA	CHF	16'364.50
./. Rabais	CHF	15'500.00
./. Reprise du Muli 880 S	<u>CHF</u>	<u>57'000.00</u>
TOTAL TTC	<u>CHF</u>	<u>148'420.50</u>

La garantie initiale d'une année est portée à deux ans, ceci gratuitement.

Ce montant fera partie des éléments qui seront pris en compte dans le calcul de la péréquation.

5. CONCLUSIONS

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité de Rougemont vous prie Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Rougemont, dans sa séance du 06 décembre 2014

Vu le préavis N° 14/2014

Ouï le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet

Attendu que cet objet a été porté à l'ordre du jour


DECIDE

- **d'autoriser** la Municipalité à acquérir un AEBI VT 450 Vario
- **d'octroyer** à cet effet un crédit de CHF 148'420.50.-
- **de financer** ce montant par un dépassement budget sur le compte 4300.3114.1 « Achat machines & véhicules ».


Ainsi délibéré en séance de Municipalité, le 03 novembre 2014 pour être soumis au Conseil communal de Rougemont, le 06 décembre 2014.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ce préavis et vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :  La secrétaire : 

Claire-Lise Blum Burd Janick Lenoir



The seal is circular with the text 'MUNICIPALITE DE ROUGEMONT' around the perimeter. In the center is a coat of arms featuring a shield with a crown on top, flanked by two figures. Below the shield is a banner with the motto 'LIBERTE PATRIE'.

Délégué municipal

- M. Rodolphe Turrian